

 <https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1111473-france-monde-le-conseil-d-etat-va-t-il-enter...>

 1 min read

France-Monde. Le Conseil d'Etat va-t-il enterrer la réforme scolaire de Gabriel Attal ?

Devenu le censeur régulier de la politique des gouvernements sous Emmanuel Macron, le Conseil d'Etat est saisi ces jours-ci d'un gros dossier : la réforme des collèges lancée par Gabriel Attal lors de son passage à l'Education nationale en 2023. Il s'agit surtout des fameux "groupes de niveau", qui hérissent les enseignants toutes tendances confondues... Ces groupes sont en effet rejetés par tous les syndicats de professeurs et de proviseurs. Lesquels viennent de déposer devant le Conseil d'Etat des requêtes avec recours en référé appuyés sur le Code de l'éducation, qui a force de loi. Exemples : selon le SGEN-CFDT, la création de "groupes de niveau" est contraire au principe d'autonomie d'organisation des collèges. Selon le SNES-FSU, *"seul le conseil d'administration où siègent des enseignants a compétence pour organiser des groupes"*. D'ailleurs, selon le SNALC – syndicat réputé *"conservateur"* –, il suffirait aux collèges de déclarer que la classe actuelle est *"le groupe de niveau le plus pertinent"* : et l'idée choc de Gabriel Attal serait abolie.

Generated with Reader Mode